

# INFO JEUNES BOURSE au BAFA CITOYEN 2024

Mail: pij@mairie-saint-orens.fr

Téléphone: 05 61 39 54 12 /06 14 23 90 61

## DOSSIER DE CANDIDATURE DE LA BOURSE AU BAFA-CITOYEN

Session du samedi 06 avril au samedi 13 avril 2024.

- Inscriptions du 15 janvier au 08 mars 2024
- Jury de sélection des dossiers du 11 au 12 mars 2024
- Résultats des admissions mercredi 13 mars 2024

#### Déroulement de la session :

Ecole maternelle du Corail
 23 Av. des Améthystes, 31650 Saint-Orens-de-Gameville

#### **PREVOIR:**

- Votre déjeuner et votre goûter!
- Votre cahier de note, stylos, crayons etc.

### Ce dossier est à déposer à l'adresse suivante :

INFO JEUNES CTM 10 rue du Négoce 31650 SAINT ORENS

Ou par mail : <u>pij@mairie-saint-orens.fr</u> Téléphone : 05 61 39 54 12/ 06 14 23 90 61

Candidat (e)
Nom
Prénoms
Date de Naissance
Lieu de naissancecode postal
Adresse
Code postalVille
Adresse mail
Téléphone
Lycéen (ne) Etudiant Stagiaire de la formation professionnelle
Apprenti (e) Demandeur (deuse) d'emploi
Pratiques d'activités sportives :
Pratiques d'activités artistiques :
Bénévolat associatif :
Engagement citoyen :
Engagement citoyen :  Service Civique : Oui Non

#### DOSSIER DE CANDIDATURE DE LA BOURSE AU BAFA-CITOYEN

#### LES GRANDES LIGNES DU PROJET DE LA BOURSE AU B.A.F.A CITOYEN

- L'obtention du B.A.F.A. nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes...
- Le dispositif « bourse B.A.F.A. citoyen » contribue à l'apprentissage de la citoyenneté, la responsabilisation et l'implication dans la vie locale...

La prise en charge du cout de la formation théorique du B.A.F.A. CITOYEN des boursiers est assurée en grande partie par la ville de Saint Orens La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) apporte également une contribution qui est versée directement à l'organisme de formation.

#### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

#### Les conditions pour bénéficier de la Bourse au B.A.F.A. sont les suivantes:

- o Avoir entre 16 et 25 ans au moment du retrait du dossier de candidature
- o Résider sur la commune de Saint Orens depuis plus de 2 ans.
- Ne bénéficier d'aucun dispositif de droit commun type contrat aidé, contrat d'avenir, service civique, garantie jeune.
- o Prouver sa motivation

#### **SELECTION DES CANDIDATURES**

Pour être sélectionnés, les jeunes doivent retirer un dossier de candidature auprès de l'INFO JEUNES.

#### Pièces à fournir:

- Le dossier de candidature complété et signé (pour les mineurs, signature du jeune et d'un représentant légal).
- o Un CV, une lettre de motivation, 1 photo d'identité
- o Une attestation d'assurance en responsabilité Civile
- Une copie complète du dernier avis d'imposition des parents (si parents séparés ou divorcés, avis d'imposition du parent ayant l'enfant à charge)

#### Tout dossier incomplet sera refusé.

Les jeunes remplissant les conditions et dont le dossier sera complet seront convoqués devant un jury qui évaluera sa motivation et la cohérence de son projet.

Suite à cet entretien, une décision d'accord ou de refus motivé sera notifiée par écrit au jeune.

#### **DEROULEMENT DU PROJET**

#### Le dispositif « Bourse B.A.F.A. citoyen » se compose en trois parties:

- O UNE SESSION DE FORMATION THEORIQUE-Elle est prise en charge par la ville de Saint Orens, elle est mise en œuvre par l'AFOCAL dans le cadre d'une convention de partenariat. Cette formation aura lieu à l'école élémentaire du corail de 9h à 19h du au samedi au samedi au cours de la première ou de la première semaine des vacances de printemps 2024 (du 06 au 13 avril)
- MISSION DE BENEVOLAT En contrepartie de la bourse accordée par la commune, le jeune boursier devra accomplir une mission de bénévolat de 30 heures minimum dans un cadre socioéducatif, culturel, sportif, de la Ville, ou au sein d'une association locale inscrite dans le répertoire associatif de la ville. Un contrat d'engagement bénévole sera signé entre la collectivité ou l'association et le jeune boursier (ou les parents pour les mineurs). Le jeune boursier devra effectuer son bénévolat avant la session d'approfondissement.
- STAGE PRATIQUE « Prioritairement » Effectuer sa recherche de stage pratique de 14 jours dans l'une des structures d'ALSH de la Ville.

L'Info Jeunes assure la coordination et le suivi des jeunes boursiers avec les différents acteurs.

#### **ENGAGEMENT**

### Une fois sélectionnée (e), le (la) jeune s'engage à aller jusqu'au bout du projet.

Mise à part une embauche professionnelle sur présentation d'un justificatif, aucune dispense d'absence ne sera acceptée lors de sa contribution citoyenne ou de la formation de base B.A.F.A.

Tout jeune qui abandonne en cours de projet ou manque à une activité bénévole ne pourra demander aux organisateurs la prise en charge de sa formation théorique B.A.F.A.

Une convention tripartite sera mise en place entre le jeune, la commune de Saint Orens et l'INFO JEUNES; elle déterminera le type et la durée de l'engagement du jeune.

#### **DEPOT ET ACCEPTATION DU REGLEMENT**

## La participation à la formation B.A.F.A. entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

L'organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

A noter : En cas de défaillance ou de non-respect des engagements du boursier, la commune de Saint-Orens mettra fin à la convention.

Dans le cadre d'une convention partenariale et de prestation de service, L'AFOCAL, est l'organisme de formation chargé de la mise en œuvre de cette session de BAFA – CITOYEN.

A noter : En cas de défaillance ou de non-respect des engagements du stagiaire, la ville de Saint-Orens mettra fin à la convention.

Le dossier est à remettre à l'INFO JEUNES, CTM 10 rue du Négoce -Après validation, une convention et une attestation de prise en charge seront remises au jeune boursier.

Signature – précédée de la mention « lu et approuvé » (Si le jeune est mineur, signature du jeune et d'un représentant légal)

\_\_\_\_\_\_

## INFO JEUNES

## **BOURSE au BAFA CITOYEN 2024**

Mail: pij@mairie-saint-orens.fr Téléphone: 05 61 39 54 02

# AUTORISATION PARENTALE : SOIGNER, PHOTOGRAPHIER, FILMER ET DIFFUSER L'IMAGE D'UN MINEUR AU COURS DE LA FORMATION DU BAFA CITOYEN

	oussignés :
	Nom
	eurs : Nom Prénom
_	
Deme	urant:
	Code PostalVille
Adress	e @mail :
Téléph	one : MèrePèreTuteur
Agissa	nt en qualité de représentants légaux du jeune mineur:
NOM	Prénom
Ayantı	oris connaissance des conditions d'inscription, j'autoriseà
	per à la « Bourse B.A.F.A. citoyen » de la ville de Saint Orens de Gameville, mise en
œuvre	par l'INFO JEUNES en partenariat avec l'organisme de formation AFOCAL.
l'AUTO audiov	accordons au service Jeunesse de la ville de Saint Orens de Gameville RISATION d'effectuer, des prises de vue photographiques ou des enregistrements isuels sur lesquels notre enfant pourrait apparaître dans le cadre de la FORMATION A CITOYEN.
	Nous accordons l'AUTORISATION de diffuser les images captées, et enregistrées au cours de la formation susmentionnée (site de la ville, réseaux sociaux de la ville,
	presse écrite, internet). Nous accordons l'AUTORISATION aux responsables du projet à prendre les mesures
	nécessaires en cas d'urgences et notamment d'intervention chirurgicale.
	accordons cette autorisation à titre gracieux et pour un territoire illimité. La présente ation est consentie sans limitation de durée.
	n'autorisons pas l'exploitation commerciale. Toute autre exploitation que celle ée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation.
	spositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la ion relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.
Fait à	Saint Orens de Gameville le
Signatu	ure des représentants légaux Faire précéder les signatures de la mention
« Lu et	Approuvé »

4. Que sigi	nifie, pour toi, s'impliquer dans une démarche citoyenne?	
<b>5</b>		•
5. Quelles	s sont tes motivations pour participer au dispositif « B.A.F.A. Citoyen	»?
6. As-tu u	ne idée ou un projet d'animation en perspective ?	

	res		
Nom –Prénom			
Signature			

